

LES EXPÉRIMENTATIONS DÉMOCRATIQUES AUJOURD'HUI : CONVERGENCES, FRAGMENTATIONS, PORTÉES POLITIQUES

COLLOQUE INTERNATIONAL À LA MSH PARIS NORD À SAINT-DENIS (26, 27 et 28 JANVIER 2017)

**L'activisme environnemental et écologique dans le Grand Paris :
formes d'engagement militant et plateformes socio-techniques de
mise en commun.**

Auteurs :

Nathalie BLANC : directrice de recherche en géographie au CNRS, directrice du LADYSS (UMR 7533 CNRS), Université Paris-Diderot.

Nicolas DOUAY : maître de conférences HDR en urbanisme à l'Université Paris-Diderot et chercheur à Géographie-Cités (UMR CNRS 8504).

Flaminia PADDEU : docteure en géographie et en urbanisme, postdoctorante au Labex Dynamite et au LADYSS (UMR 7533 CNRS), co-fondatrice de la revue *Urbanités*.

1. Civic'Act, un projet sur l'engagement citoyen pour l'environnement et l'écologie

Le projet de recherche CIVIC'ACT que nous menons actuellement (LADYSS, Géographie-Cités, CEVIPOF et LabEx DynamiTe) a pour objectif de renouveler les réflexions sur la citoyenneté environnementale (Dobson et Bell, 2006) en interrogeant, en lien avec des chercheurs-ses américains (USDA New-York), le rôle des organisations de la société civile dans divers contextes politiques à différentes échelles (États-Unis, France). Le but de ce projet est de dresser une cartographie des groupes d'environnementalisme civique (associations, coalitions, collectifs informels) qui travaillent dans le Grand Paris à la conservation, à la gestion, au suivi, à l'éducation et à la défense de l'environnement (Fisher et al., 2012).

Notre collaboration vise à analyser les formes d'engagement, de production et de gouvernance de l'environnement urbain à travers les associations.

Dans le cadre de ce colloque, nous souhaitons présenter une ébauche du travail en cours sur le Grand Paris, à partir du cas de Plaine Commune (établissement public territorial situé dans le département de la Seine-Saint-Denis), où une enquête a été menée en 2015 auprès de 37 associations. Actuellement, une enquête en ligne auprès de 750 associations est en cours, et sera complétée par des entretiens menés auprès de militants d'associations environnementales franciliennes. A terme sera mise en place une interface à destination de la société civile et du monde associatif : une plateforme cartographique numérique contributive de l'activisme environnemental dans le Grand Paris qui permettra de répertorier les collectifs engagés, leurs actions et les ressources qu'ils peuvent échanger.

2. Un cadre théorique : modes d'investissement pour la nature urbaine

Notre collaboration vise à explorer les questions suivantes. De quelles façons ces groupes s'engagent-ils et agissent-ils pour leur environnement local ? Participent-ils aux modes de production de la nature et contribuent-ils à la gouvernance environnementale urbaine ?

Par engagement des collectifs de la société civile pour l'environnement et l'écologie, nous entendons une action sur le milieu, qui vise à le transformer, à l'améliorer, qui l'instaure de ce fait en ressource commune et institue conjointement des communautés environnementales locales (ie des garants territoriaux). Ces dernières peuvent être labiles mais construisent des milieux de vie, ainsi que des attachements durables aux lieux et entre humains et l'ensemble des vivants. Nous souhaitons ici présenter trois hypothèses de recherche.

Les modes d'engagement pour l'environnement urbain

Une première hypothèse est que ces modes d'investissement des milieux commencent à trouver un terreau d'expression favorable suite d'une part à l'essoufflement de la

légitimité représentative des démocraties occidentales, marquées par la vigueur des processus de décentralisation, pluralisation, individuation du politique, conduisant à des renouvellements des formes de mobilisation et de régulation politiques; et d'autre part au sentiment d'appartenance et de responsabilité partagées à une communauté écologique globale fragile. La dimension écologique d'un certain nombre de problèmes politiques et les aspirations à des environnements renaturés ou requalifiés joueraient un rôle moteur dans l'essor des pratiques d'engagement et de transformation des milieux de vie.

Quels sont les moteurs de la pluralisation et de la différenciation des modes d'engagement au sein de la nébuleuse environnementale et écologique (contestations radicales par l'action directe; actions juridico-politique et contre-expertise; pratiques alternatives; tactiques de sensibilisation et d'éducation...)? Il s'agit d'explorer en quoi la dimension environnementale des modes d'actions requalifie les « grammaires d'action politique » (McDonald, 2006) vers des modalités d'engagement et de transformation des milieux, caractérisées par des « expérimentations créatrices et risquées » (Blanc et al, 2008) (ie habitat groupé écologique, coopérative d'habitat, eco-lieux, TEPOS...).

La constitution d'univers relationnels environnementaux

Une seconde hypothèse est que cette forme d'engagement constitue un processus de réappropriation et de revalorisation des lieux, conditionnant, lorsqu'elle se joue en ville, le renouvellement des territoires urbains, aussi bien dans sa forme localisée (déstigmatisation d'un quartier en déclin) que plus globale (réhabilitation de la vie en ville). La requalification des milieux, par les collectifs de la société civile eux-mêmes, engage des processus de construction/reconstruction des communautés environnementales locales. Au contraire les formes exogènes de revalorisation ne reconnaissent pas, le plus souvent, les univers relationnels.

Comment ces collectifs, constitué d'expériences de vie, participent-ils à faire du sentiment d'attachement aux lieux et milieux de vie (Chan et al, 2016) un moteur de la transformation des représentations et des pratiques, au cœur de la transition écologique? La prise en charge d'un milieu de vie par des habitants serait la manifestation du fait que certains d'entre eux s'inventent gardiens et garants d'une nature qu'ils sentent menacée, dépendante de leur action au niveau local, et étroitement

reliée à l'idée qu'ils se font d'une vie heureuse en cet endroit, et de manière plus générale sur la planète. Un certain nombre de travaux valorisent les différents modes d'« *environmental stewardship* » (intendance environnementale) (Fisher et al, 2012) comme moyen de rendre visible la contribution des citoyens à la transformation écologique des milieux de vie, soit des collectifs citoyens qui conservent, gèrent, surveillent, militent pour les droits et éduquent sur un large éventail de questions liées à la qualité de vie et à l'environnement urbain.

Les dispositifs de gouvernance urbaine de l'environnement

Une troisième hypothèse porte sur les formes de renouvellement politique induites, tant du côté de la citoyenneté environnementale que des dispositifs politiques et législatifs publics amenés à composer avec ces collectifs de la société civile aménageant et transformant les milieux. Nous pensons que la question écologique entraîne des modalités de prise en charge spécifiques des problèmes politiques : l'engagement politique se déplace vers la transformation de la matérialité des milieux et des modes de vie. A ce titre, la problématique environnementale est un lieu privilégié d'analyse de la crise du politique, mais aussi de son renouvellement.

Des dispositifs politiques et législatifs publics amenés à composer avec ces collectifs de la société civile aménageant et transformant les milieux. L'entrée dans l'ère de la « gouvernance » s'accompagne d'une mutation forte des politiques environnementales, marquée par la multiplication des acteurs et par le recours à de nouvelles modalités de gouvernement (Barbier et Larrue, 2011). En France notamment, l'essor des mécanismes contractuels liant l'État et différents partenaires favorisent dans certains cas la participation de nouveaux acteurs associatifs, quelque soit leurs trajectoires (radicalisation, politisation, modération, professionnalisation).

Quelles formes de « domestication » ou d'« intégration institutionnelle » des mouvements environnementaux par la participation, ainsi que d'« ensauvagement des institutions » (Neveu, 2011)? L'« environnementalisme civique », défini comme les « processus de prise de décision locaux et collaboratifs pour générer des solutions novatrices et non réglementaires à toute une série de problèmes environnementaux » (Layzer, 2002 : 2) pourrait-il constituer le fondement de la structuration des collectifs en vue d'une gouvernance partagée?

3. Le cas de Plaine Commune

Une phase exploratoire de cette recherche a été réalisée sur les associations de promotion de l'agriculture et de la nature urbaine dans l'établissement public territorial de Plaine Commune, soit neuf communes du Grand Paris et de la région Ile-de-France (Seine-Saint-Denis, Ile-de-France). Dès 1985 le syndicat intercommunal « Plaine Renaissance » prépare la reconversion d'un territoire soumis à un important processus de désindustrialisation. Plaine Commune, communauté de communes qui devient, un an plus tard, communauté d'agglomération est créée le 1^{er} janvier 2000 à l'initiative des communes d'Aubervilliers, d'Épinay-sur-Seine, de Pierrefitte-sur-Seine, de Saint-Denis et de Villetaneuse¹. Le choix de Plaine Commune a été fait compte tenu de sa position périphérique par rapport à la Ville de Paris et de ses profondes mutations spatiales et socio-économiques au cours de son histoire commune avec la métropole parisienne. Ces mutations sont en particulier créatrices d'inégalités, de conflits, mais aussi d'opportunités.

37 entretiens qualitatifs² ont été réalisés auprès de représentants des associations promouvant l'agriculture urbaine à Plaine Commune ou fournissant des activités-produits destinés à ce territoire. Chaque entretien a donné lieu à une analyse systématique et à un codage des informations permettant une cartographie.

Sur les 37 associations interrogées, 12 associations sont localisées à Aubervilliers et 8 à Saint-Denis. Ces deux villes comprennent la moitié des associations enquêtées. La création d'associations sur le territoire de Plaine Commune s'est particulièrement accélérée les cinq dernières années. Ainsi, 16 associations sur 37 ont été créées depuis le tournant du siècle.

1 La communauté d'agglomération est définie comme étant : « [...] un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes formant, à la date de sa création, un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave, autour d'une ou plusieurs communes centre de plus de 15 000 habitants. Le seuil démographique de 15 000 habitants ne s'applique pas lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département ou la commune la plus importante du département. Le seuil démographique de 50 000 habitants est réduit à 30 000 habitants lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département. » Début de l'article L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales.

2 Le questionnaire était divisé en cinq parties, à savoir les généralités concernant les associations, les dynamiques associatives, les liens avec l'agriculture, les projets en cours ou en prévision et une dernière partie consacrée aux besoins des associations.

Quatre types d'associations ont été distingués : les jardins traditionnels dits ouvriers ou familiaux, les jardins pédagogiques, les jardins partagés et les AMAP (Associations pour le maintien d'une culture paysanne). La présence de ces associations s'accompagne de la production de territoires agricoles et d'espaces valorisés sur le plan écologique. Certaines associations réalisent des comptages faunistiques ou floristiques sur leur terrain, tandis que d'autres réalisent des événements visant à sensibiliser le public à l'écologie. D'autres encore souhaitent trouver des partenaires pour échanger des produits ou des expériences afin de rendre leur jardin plus « vert ».

Les observations sont de trois ordres. À l'aune du travail exploratoire conduit à Plaine Commune, nous constatons :

- (1) que les réseaux associatifs sont peu structurés en dépit d'un engagement associatif montant ;
- (2) qu'il existe une dépendance forte des collectifs aux ressources locales ;
- (3) enfin, qu'il existe une grande diversité associative en termes d'environnementalisme civique structurée entre des activités productives orientées autour du vivant animal ou végétal, des activités protestataires contre la dégradation du milieu de vie, des activités récréationnelles autour de la découverte du patrimoine, ou d'activités sportives telles la marche urbaine.

Bibliographie

- Barbier R., Larrue C., « Démocratie environnementale et territoires : un bilan d'étape », *Participations* 2011/1 (N° 1), p. 67-104.
- Blanc, N. and Emelianoff C., 2008. *Inhabitant investment in places and living environments: a condition for urban renewal? Prospective study (France, USA, Netherlands, Germany, Russia)*. Response to the call for research proposals "Exploratory European prospective research program", 2005, PUCA.
- Chan *et al.*, 2016, Why protect nature? Rethinking values and the environment, 1462–1465 | PNAS | February 9, 2016 | vol. 113 | no. 6
- Dobson A., Bell D. (dir.), 2006, *Environmental Citizenship*, MIT Press: Cambridge, MA.
- Fisher D.R., Campbell L.K. & Svendsen E.S. (2012): The organisational structure of urban environmental stewardship, *Environmental Politics*, 21:1, 26-48
- Layzer, J. (2002) *Science, Citizen Involvement, and Collaborative Environmental Policymaking*. A research proposal for Tufts University (Middlebury, Vermont).
- McDonald, K. 2006 *Global Movements: Action and Culture*, Oxford: Blackwell
- Neveu C., « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, 1/2011 (N° 1), p. 186-209.